



## Editorial

Est-ce mon dernier?



La question est légitime pour le soussigné. Cela aurait dû être le dernier édito qu'il rédige, avant que COVID-19 ne vienne semer le trouble. Et pas que dans les esprits!

Ce vilain a complètement chamboulé le rythme de vie de notre heureuse Commune, atteignant nombre d'entre nous dans leur chair, mais aussi dans leurs finances et leurs activités. Tout un chacun se réjouit de l'amélioration constatée et espère que la vie collective fera renaître les contacts sociaux tant appréciés il y a encore peu.

Pour ma part, mon départ à fin juin 2020 est donc repoussé de quelques mois, les nouvelles élections se tenant seulement le 25 octobre prochain. Avec les délais référendaires et autres délais de convocation, il est bien probable que la nouvelle législation ne commence que tout début 2021.

Me voilà de ce fait face à un dilemme, car j'avais annoncé que je finissais mon mandat à fin juin 2020. A ce jour, je poursuis donc de quelques mois avec plaisir, mais aussi avec le défi de retrouver du travail (l'âge ne nous attend pas) pour les 10 à 15 ans qu'il reste à mon avenir professionnel. Là aussi, notre cher virus (pas dans le sens amical) apporte ses contraintes supplémentaires.

En juin, c'est avec honneur que je défendrai les comptes 2019, dont l'approbation eut pu être le dernier acte d'importance de mon mandat. Dans le même esprit, je préparerai le budget 2021 avec énergie, précision et ambition. Après les inondations, puis ce virus, si mes convictions ont été quelque peu mises à rude épreuve, mon professionnalisme demeure quant à lui intact.

Chère citoyenne, cher citoyen, puisse l'été qui pointe son nez être un début de nouveau social pour vous et vos proches, de découverte de votre commune, région ou pays, même sans fête nationale ou autres manifestations collectives.

Cédric Cuanillon, conseiller communal

## Dix ans plus tôt

Déjà dix ans que l'édition une de «Val-de-Ruz info» sortait de presse. Née de l'engagement d'un groupe de citoyens impliqués dans la vie associative de notre région, cette publication reprenait le rôle essentiel d'une information de proximité à la suite de l'arrêt du «Courrier du Val-de-Ruz».

Depuis lors, plus de 200 numéros sont parus, mettant en avant l'actualité des sociétés, personnalités, sportifs et acteurs associatifs vaudruziens. Dès 2013, la Commune de Val-de-Ruz a conclu un contrat lui permettant de disposer d'une, puis de deux pages par édition afin de diffuser les informations communales.

C'est avec une belle santé et un conseil d'administration très engagé que «Val-de-Ruz info» peut fêter ses dix ans avec ce 212<sup>e</sup> numéro. Le Conseil communal tient à féliciter tous les acteurs qui tiennent la barre de cette publication qui participe à la vie et à l'attractivité de notre région.

## Déchets spéciaux à Dombresson

Afin d'être plus pratique et plus sécurisée, la collecte des déchets spéciaux des ménages se tiendra **dès le 6 juin prochain** à la déchèterie de Dombresson, chemin du Ruz Chasseran 8, et non plus à la STEP. Elle aura toujours lieu le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois.

La Commune a acquis un conteneur spécial afin de conserver ces déchets sans risque jusqu'à leur élimination. L'administration des travaux publics et forêts renseigne au 032 886 56 35 ou à [tp.val-de-ruz@ne.ch](mailto:tp.val-de-ruz@ne.ch).

## Congé de la Pentecôte

Le **lundi 1<sup>er</sup> juin 2020**, les unités administratives de la Commune ne seront pas atteignables en raison de la fête de la Pentecôte. Les guichets restant fermés au public jusqu'au 7 juin y compris, les demandes continueront de se faire par téléphone, par voie électronique ou par courrier postal à partir du mardi 2 juin 2020.

## Mise au concours

La Commune recherche, pour la rentrée d'août 2020:

- 1 apprenti employé de commerce (F/H).

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature à l'administration des ressources humaines par courrier électronique uniquement à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch).

## Avancée des travaux

Les travaux de réfection de la Grand'Rue à Chézard-Saint-Martin se déroulent avec un peu de retard par rapport au planning. Actuellement, ils se situent à la hauteur de la salle polyvalente de la Rebatte et la circulation est régie par des feux.

Pour davantage d'information, l'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à [tp.val-de-ruz@ne.ch](mailto:tp.val-de-ruz@ne.ch).

## Assouplissement des mesures

Depuis le 27 avril 2020 (1<sup>re</sup> étape)

Ouvert ou autorisé

- Magasins de bricolage et de jardinage
- Salons de coiffure et de cosmétique
- Installations en libre-service
- Physiothérapie, massage
- Toutes les interventions effectuées dans tous les établissements de soins

Depuis le 11 mai 2020 (2<sup>e</sup> étape)

Ouvert ou autorisé

- Ecoles obligatoires (niveaux primaire et secondaire I)
- Enseignement présentiel jusqu'à cinq personnes (secondaire II, niveau tertiaire et autres établissements de formation)
- Examens dans les centres de formation
- Magasins et marchés
- Agences de voyages
- Musées, bibliothèques et archives (sans salles de lecture)
- Sport de masse sans contact corporel (en groupe de cinq personnes maximum, sans match)
- Sports de compétition et sports dans les ligues professionnelles (sans match)
- Restaurants pour les groupes de quatre personnes, les parents pouvant être accompagnés de leurs enfants
- Installations sportives pour les entraînements
- Renforcement de la cadence horaire des transports publics

Assouplissements prévus pour le 8 juin 2020 (3<sup>e</sup> étape)

Ouvert ou autorisé

- Rassemblements de plus de cinq personnes
- Autres écoles et établissements de formation
- Théâtres et cinémas
- Jardins zoologiques et botaniques
- Piscines
- Remontées mécaniques

**Suivez l'évolution des mesures sur [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch) et sur NEMO News.**

## Port du masque d'hygiène

Il n'est actuellement pas obligatoire de porter un masque dans l'espace public. Toutefois, il est recommandé de le faire dans les situations suivantes:

- si la distance de deux mètres avec les autres ne peut pas être respectée, par exemple dans les transports publics;
- si vous recourez à un service dont la branche prescrit le port du masque dans son concept de protection.

Le masque d'hygiène n'est efficace que s'il est utilisé correctement et (strictement) appliqué avec les bons gestes. Une vidéo explicative de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) illustre comment utiliser un masque d'hygiène de la manière la plus sécuritaire. Elle est accessible via le code QR ci-contre ou sur la page dédiée au Covid-19 sur le site internet communal, rubrique «Port du masque d'hygiène».



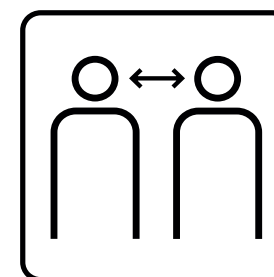
## Transports publics

Si transN est revenu à ses horaires réguliers depuis le 11 mai dernier, excepté pour les services touristiques, internationaux et nocturnes, les CFF ont rétabli progressivement diverses relations au niveau du trafic grandes lignes et régional. CarPostal a également réadapté ses horaires.

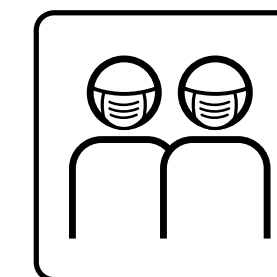
Plus de trafic signifie aussi plus de passagers, c'est pourquoi des mesures de protection ont été mises au point. De manière générale, il est recommandé de se renseigner auprès du prestataire sur les horaires, précautions et mesures à prendre avant d'effectuer un voyage. Les règles d'hygiène doivent ici aussi être respectées.

Pour toutes informations:

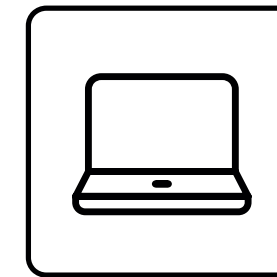
transN: [www.transn.ch](http://www.transn.ch)  
 CarPostal: [www.postauto.ch/fr](http://www.postauto.ch/fr)  
 CFF: [www.cff.ch](http://www.cff.ch)



Garder ses distances

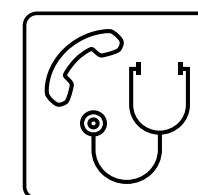


Recommandé: un masque si on ne peut pas garder ses distances



Si possible, continuer de travailler à la maison

## Pour rappel:



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences



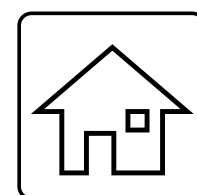
Éviter les poignées de main



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude



Se laver soigneusement les mains



Rester à la maison en cas de symptômes



## Covid-19

## Guichets communaux

La réouverture physique des guichets est prévue pour le 8 juin 2020. Attention toutefois: réouverture ne rime pas avec fin de la vigilance, le virus est toujours parmi nous.

Pour sa propre santé et pour celle des autres, il reste recommandé de n'effectuer sa visite à l'administration communale qu'en cas d'impératif, les demandes pouvant être transmises, en majorité, par téléphone, par messagerie électronique, par courrier postal ou dans les boîtes aux lettres situées aux administrations de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane. Les conditions d'accessibilité des guichets et les informations de contact sont consultables sur la page dédiée au Covid-19 sur le site internet communal, rubrique «Guichets communaux».

## Ouvertures

Depuis le 11 mai 2020, tous les commerces et restaurants de Val-de-Ruz ont la possibilité d'ouvrir leurs portes. Malgré la fermeture des bassins, la buvette de la piscine d'Engollon accueille ses clients depuis le 21 mai dernier.

Le public aura à nouveau accès aux bibliothèques communales de Fontanemelon et des Geneveys-sur-Coffrane ainsi qu'à la ludothèque à partir du 8 juin prochain.

## Annulations

La manifestation 2020 de la fête nationale est annulée. Rendez-vous est pris le 31 juillet 2021.

Le prochain rendez-vous trimestriel du Café vaudruzien, initialement prévu le 4 juin 2020, est annulé. Si la situation sanitaire le permet, la rencontre suivante aura lieu le 2 septembre 2020.

Situation au 20 mai 2020